



Communiqué

Application mobile « Daribati »

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service aux contribuables, la Direction Générale des Impôts a lancé une application mobile « **Daribati** » offrant un certain nombre de fonctionnalités permettant, entre autres, au grand public :

- Le paiement des impôts ;
- L'achat de timbres fiscaux ;
- La récupération de l'attestation de paiement de la Taxe Spéciale Annuelle sur les Véhicules ;
- L'accès aux services ne nécessitant pas l'adhésion aux services des Impôts en ligne (SIMPL).

L'application comporte, en outre, un espace dédié aux adhérents « SIMPL » leur permettant de consulter leurs déclarations, versements, remboursements, restitutions, défauts de déclarations et les restes à payer. Elle leur permet aussi d'accéder aux services des impôts en ligne « SIMPL » et de générer leur mot de passe en cas d'oubli.

L'application est téléchargeable gratuitement sur les plateformes Play Store (Android) et App Store (IOS).

**Pour toute demande d'information ou d'assistance,
prière de contacter le Centre d'information téléphonique de la DGI,
à l'adresse SIMPL@tax.gov.ma ou d'appeler le 05 37 27 37 27 (lignes groupées).**